

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-725 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 2016-537 DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD

Lors d'une séance de son conseil tenue le 2 juillet 2024, la Municipalité du Canton de Shefford a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 2024-725 modifiant le règlement de permis et certificats numéro 2016-537 de la Municipalité du Canton de Shefford ».

Le règlement numéro 2024-725 a modifié le règlement de permis et certificats numéro 2016-537 afin de :

- Apporter des précisions aux dispositions administratives du règlement;
- Modifier la documentation pouvant être requise pour la compréhension d'une demande ou pour l'émission d'un permis ou certificat;
- Prévoir la caducité d'un permis de lotissement lorsque le plan pour lequel il a été émis n'a pas été déposé au ministère responsable dans un délai de 12 mois;
- Modifier les coûts pour l'émission de certains permis et certificats;
- Augmenter les délais d'émission de certains permis et certificats;
- Augmenter les délais de validité et de caducité des permis de construction;
- Préciser qu'une nouvelle demande de permis doit être soumise lorsque le permis de construction émis vient à échéance et que les travaux ne sont pas complétés;
- D'exiger des frais pour une demande de modification à un permis de construction ou un certificat d'autorisation actif;
- De modifier la liste des travaux assujettis ou non à l'obtention d'un certificat d'autorisation;
- D'abroger toute disposition en lien avec le logement intergénérationnel; et
- De modifier certaines dispositions concernant l'abattage d'arbres.

Ce règlement a fait l'objet de la délivrance d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska le 13 septembre 2024 et il entre en vigueur le jour de la délivrance dudit certificat.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en s'adressant au bureau municipal du Canton de Shefford situé au 245, chemin Picard, à Shefford, aux heures habituelles de bureau.

Fait à Shefford, le 13 septembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier

(signé)

James L. Lacroix

245, CHEMIN PICARD
SHEFFORD, QUÉBEC J2M 1J2
TÉLÉPHONE: (450) 539-2258
TÉLÉCOPIEUR: (450) 539-4951